

Temps de lecture : 1'50''

LE LEGAL DESIGN POURRAIT SE DÉFINIR (DE MANIÈRE TRÈS SIMPLIFIÉE) COMME LE « DROIT EN, IMAGES ». AU PREMIER ABORD, LA NOTION N'EST PAS SIMPLE À APPRÉHENDER. UN EXEMPLE PRIS DANS UN ENTRETIEN DU MONDE DU DROIT AVEC ANTOINE MASSON, CO-ANIMATEUR DU PROGRAMME DE RECHERCHE DROIT, MANAGEMENT ET STRATÉGIES DE L'ESSEC, PERMET DE MIEUX COMPRENDRE¹.

Par Dominic Jensen, Avocat au Barreau de Paris, expert en stratégie et organisation des cabinets d'avocats

En 2009, ayant constaté que la réglementation de la ville de New York en ce qui concerne la vente ambulante était complexe et peu intelligible pour des non-juristes, la designer Candy Chang et le Center for Urban Pedagogy de New York ont créé un guide illustré qui présente les principaux droits et obligations des vendeurs sous forme de dessins et de schémas. Grâce à ce guide, les vendeurs ambulants mais aussi ceux chargés de faire respecter la réglementation, ont pu plus facilement connaître les règles qui leur étaient imposées. En effet, l'utilisation de supports visuels permet de simplifier, à l'aide de symboles et de pictogrammes, une information complexe afin de permettre au lecteur de mieux s'orienter dans la matière juridique. L'idée n'est pas de se passer des guides que sont les juristes, mais de donner au néophyte une carte pour comprendre un environnement juridique souvent déroutant. Depuis, plusieurs expériences ont démontré que l'utilisation de supports visuels permet d'améliorer la compréhension du droit.

LE LEGAL DESIGN PERMET DE FACILITER LES DÉMARCHES JURIDIQUES

On peut ainsi imaginer qu'un contrat en ligne, destiné à des consommateurs, qui serait accompagné de repères visuels serait plus facile à lire et à comprendre avant de devoir cocher la fameuse case qui signifie qu'on accepte les conditions proposées. Dans cette perspective le Legal Design apparaît donc comme une réponse pragmatique au caractère parfois peu intelligible du droit.

Pour les professionnels qui s'engagent dans cette voie, il est intéressant de noter que l'utilisation de supports visuels donnent à leur auteur une image innovante, collaborative et respectueuse de ses clients... qui manque parfois à l'avocat. Le sujet est d'actualité au point que dans son projet de programme de cours pour 2018, l'EFB prévoit de consacrer un peu de temps au sujet. A Stanford, c'est une équipe interdisciplinaire issue de l'école de droit et de l'école du design de la prestigieuse université qui travaille sur le sujet.

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES CABINETS D'AVOCATS

Pour les cabinets d'avocats, l'opportunité est réelle. Ce sont les compétences de l'avocat associées à celles du graphiste qui permettront de réaliser cette signalétique juridique à destination du public. Collectivités locales, grandes entreprises, associations... nombreux sont les clients susceptibles de rechercher ce savoir-faire. Pour ceux qui souhaiteraient donner à leurs cabinets des airs d'agence de publicité ou de graphisme, c'est peut-être le bon moment pour se lancer dans le Legal Design.

Appliquée au droit, et rebaptisée pour l'occasion Legal Design, cette approche vise à replacer l'utilisateur au cœur du processus de création de tout service ou acte juridique, ce qui suppose pour les juristes de se placer dans la situation des non-juristes. Parmi les nombreuses applications du Legal Design, outre sa vocation à stimuler l'innovation, on peut notamment citer la création d'interfaces plus intuitives pour les bases de données juridiques ou le développement d'applications d'aide à la décision juridique. Toutefois, l'apport le plus important du Legal Design au droit concerne sans aucun doute l'utilisation de supports visuels destinés à aider le grand public à mieux comprendre l'étendue de ses droits et obligations (Visual law ou visualisation du droit).

POUR ALLER PLUS LOIN

1 [L'enjeu du Legal design : penser le droit pour les non-juristes !](#)

2 [Une équipe interdisciplinaire issue de l'école de droit et de l'école du design de l'Université de Stanford travaille sur le Legal design](#)